

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE

CONSULTATION OUVERTE N° : 012/DAM/ARPCE/2026 DANS LE CADRE DE LA FOURNITURE DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE AU PROFIT DE L'AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (ARPCE)

L'Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Electroniques (ARPCE), lance une Consultation ouverte pour le choix d'une société de gardiennage en vue de la fourniture de prestations de gardiennage, avec mise à la disposition d'une (01) cabine de poste de garde.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION :

La présente consultation ouverte, s'adresse exclusivement aux entreprises de gardiennage et de sécurité constituées en personnes morales, détentrices d'une autorisation d'exercice de type "A" ou "C", en cours de validité en bonne et due forme, conformément au Décret législatif n° 93-16 du 4 décembre 1993, et du Décret exécutif n° 94-65 du 19 Mars 1994.

A cet effet, les soumissionnaires n'ayant pas fourni les documents justificatifs relatifs aux conditions citées ci-dessus, verront leurs offres rejetées.

II – LIEU DE RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Le présent cahier des charges peut être récupéré et/ou transmis par tout moyen. Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges relatif à la présente consultation ouverte directement, ou par le biais des représentants dûment mandatés par leurs soins, munis d'une procuration, à l'adresse indiquée ci-dessous :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)

01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie.

(Direction de l'Administration et des Moyens)

Le cahier des charges peut être transmis aux candidats par voie électronique, à condition que les exigences communes au retrait soient respectées à savoir : l'habilitation du représentant du candidat et transcription formelle du processus de remise (date, identification du candidat, confirmation par le candidat de la réception du cahier des charges).

Les demandes de transmission du cahier des charges par voie électronique devront être envoyées à l'adresse électronique suivante : « **mg.projets@arpce.dz** ».

III – DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE :

Les offres doivent comprendre un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, et ce, conformément à l'article 12 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, à établir sans rature ni surcharge, doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Les trois enveloppes ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme et fermée, ne comportant que les mentions suivantes :

CONSULTATION OUVERTE N° 012/DAM/ARPCE/2026
AYANT POUR OBJET :
LA FOURNITURE DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE AU PROFIT DE L'AUTORITE DE REGULATION DE LA
POSTE ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (ARPCE)

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

IV – DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation des offres est fixée à **Dix (10) jours calendaires**, à compter de la date de publication de l'avis relatif à la présente consultation sur le site web de l'ARPCE. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

V – DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, tel qu'indiqué à l'article 16 du présent cahier des charges.

Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

(Toute offre reçue par le service contractant après le délai de dépôt des offres sera écartée).

VI – LIEU DE DEPOT DES OFFRES :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Autorité de Régulation de la Poste et des Communications Électroniques (ARPCE)
01, Rue Kaddour Rahim, Hussein Dey - Alger - 16005 - Algérie.
(Direction de l'Administration et des Moyens)

VII – OUVERTURE DES PLIS :

L'ouverture des plis contenant les : « **dossier de candidature** », « **offre(s) technique(s)** » et « **offre(s) financière(s)** », aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres à **14 heures** précises à l'adresse indiquée aux articles 05 et 16 ci-dessus.

La séance d'ouverture des plis est publique

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

VIII – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Ce délai est prorogé d'un mois supplémentaire pour l'attributaire provisoire de la consultation.